

Fête de la Science

Lyon - Rhône 2015

Compte-rendu réunion de

Coordination départementale

Université de Lyon

Jeudi 12 mars 2015

Ordre du jour

Introduction

Cette première réunion avait pour objectif de créer une introduction de l'édition de cette année. Ce fut également l'occasion d'une première rencontre entre les porteurs de projet leur permettant d'exposer leurs interrogations.

Contextes Fête de la Science

La Fête de le Science est une manifestation culturelle nationale qui permet aux publics de tous les âges de découvrir et expérimenter les sciences. En 2014, la Fête de la Science a rassemblé plus d'un million de visiteurs en France, chiffre stable depuis 3 ans.

→ Contexte national

Organisée par le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la Fête de la Science est une manifestation gratuite et annuelle qui repose sur l'engagement de personnes motivées par le partage de leur enthousiasme pour la science. Le ministère coordonne la manifestation au niveau national via son service communication. Il met en place le site Internet national et communique à l'échelle du territoire.

→ Contexte régional

La Fête de la Science est coordonnée en région par les organismes labellisés Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CCSTI). La Région Rhône-Alpes se singularise : c'est la seule région française dont chaque département dispose d'un CCSTI qui coordonne la manifestation sur son territoire. Ce dispositif se double d'une coordination régionale assurée depuis 2013 par l'Université de Lyon. Cette coordination représente le réseau des 8 CCSTI auprès du ministère.
Son action permet la mutualisation d'actions et d'expériences à l'échelle de la région, de prendre en charge la mise en place et l'impression des principaux outils de communication de la manifestation (affiches, calicots…).

La coordination régionale échange étroitement avec la Délégation régionale de la recherche et de la technologie (DRRT) et le Conseil régional Rhône-Alpes.

En 2014, 148 000 visiteurs sont venus assister à la Fête de la Science en Rhône-Alpes (1 000 actions, 200 communes impliquées).

Plaquette Fête de la science régionale distribuée lors de la réunion.

→ Contexte départemental

Sur le territoire Lyon Rhône, la Fête de la science est coordonnée par le service Sciences et Société de l'Université de Lyon - CCSTI Lyon Rhône depuis 1999.
Créé au sein de l'Université de Lyon en 2007, ce service est une interface entre les scientifiques et la société civile, en particulier dans les grands domaines où les résultats de l'activité scientifique ont un impact direct sur la vie des citoyens : la santé, l'environnement, les nouvelles technologies…

Le service Sciences et Société vise la rencontre et le partage entre les membres de la communauté culturelle et scientifique et les citoyens, experts ou néophytes, dans une optique d'enrichissement mutuel.
Son équipe met en place des actions diverses et accompagne les acteurs souhaitant s'impliquer dans une démarche de médiation culturelle des sciences : formations, appui méthodologique, mise en relation avec des partenaires, conseils, ressources…

Le Conseil d'Administration de l'Université de Lyon, Communauté d'Universités et d'Etablissements (COMUE) valide en dernier recours les décisions officielles relatives à la Fête de la science.

L'équipe du service Sciences et Société pour la Fête de la science :

Florence Belaën, responsable du service Science et Société
Patricia Lamy, coordination départementale
Isabelle Bonardi, coordination régionale
Camille Aoustet, stagiaire
Armelle Bozok, gestion administrative et financière
Anne Guinot, responsable communication Université de Lyon
Isabelle Forestier, communication Université de Lyon
Lucie Dumaz, accompagnement handicap – Mission handicap Université de Lyon

La coordination consiste à :
- ✓ rechercher des partenaires financiers ;
- ✓ mobiliser et accompagner les porteurs de projet ;
- ✓ organiser les réunions du collectif ;
- ✓ coordonner la communication sur le département ;
- ✓ assurer un support à l'organisation des actions.

Les réunions collectives permettent aux porteurs de projet :
- ✓ d'avoir connaissance des informations nationales, régionales et départementales relatives à la manifestation,
- ✓ d'échanger entres porteurs de projet sur les actions de chacun, et éventuellement de mettre en place des collaborations.

Retour sur bilan 2014

Afin de présenter de manière concrète cette manifestation aux nouveaux participants, nous avons évoqué un bilan rapide et chiffré de l'édition 2014.
L'évènement s'est déroulé sur 3 semaines et a accueilli 28 800 visiteurs dont plus de 12000 scolaires. Le public était essentiellement familial, avec un fort renouvellement, comme chaque année.
La manifestation est toujours largement appréciée du public, les retours sont unanimes, du fait des rencontres, animations proposées... Les motivations ont été identifiées comme étant l'intérêt personnel, la curiosité, la recherche d'information et l'opportunité de sensibiliser leurs enfants aux sciences, etc.
Du point de vue des porteurs de projet, la quasi-totalité des acteurs sont satisfaits de leur participation à la Fête de la science et chaque année 70 % renouvellent l'opération...

Cet évènement représente aussi un rendez-vous important pour les porteurs de projet, car :

- ✓ il est en adéquation avec la philosophie de leurs activités,
- ✓ il fournit une reconnaissance, de la valorisation et de la visibilité des activités, des structures...,

- ✓ il permet la fédération d'équipe,
- ✓ il favorise la rencontre et les échanges avec le public,
- ✓ il initie les mises en relation ainsi que des partenariats.

Pour rappel, vous pouvez retrouver le bilan complet sur le lien suivant : http://www.universite-lyon.fr/sciences-societe/

Il existe également une **vidéo** qui permet de promouvoir la Fête de la science. Chaque porteur de projet est invité à la diffuser :

La Fête de la science en images www.youtube.com/ScienceSociete

Format de la 24e édition

→ Dates de la manifestation

Les dates officielles communiquées par le ministère sont du 7 au 11 octobre. Toutefois, en Rhône-Alpes, la coordination régionale, en accord avec les 8 CCSTI et le Conseil régional, a établi que la Fête de la science 2015 se déroulerait sur la région :

du samedi 3 octobre au dimanche 11 octobre

La question est posée quant à la date et au lieu du lancement /inauguration de la Fête de la science départementale. Un appel à candidature a été lancé pendant la réunion.

Sur le territoire Lyon Rhône, le 1er événement, quoique décalé par rapport à la date de début de la manifestation, sera la Nuit des chercheurs qui aura lieu le vendredi 25 septembre de 17h à minuit sur le campus vaudais (qui comprend l'ENTPE - Ecole nationale des travaux publics de l'état, l'ENSAL - Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon et le Planétarium de Vaulx-en-Velin).

→ Thèmes

Il n'y a aucun thème national annoncé, cependant, au niveau du territoire Lyon Rhône, les porteurs de projet ont la possibilité de réaliser une manifestation sur un des thèmes internationaux annoncés par les Nations-Unies ou de l'Union Européenne qui sont :

- ✓ l'Année internationale de la lumière et des techniques utilisant la lumière (différentes actions sont déjà programmées pour avoir lieu tout au long de l'année)
- ✓ l'Année internationale des sols
- ✓ les changements climatiques (transition énergétique, air, climat …) – en vue de la COP21
- ✓ L'Année européenne du patrimoine industriel et des techniques.

Voir compléments sur les thèmes en annexe, page 15 (vous y trouverez notamment des liens avec le programme scolaire sur le thème de la lumière).

Nous précisons que ces thématiques départementales ne sont nullement obligatoires pour inscrire des projets Fête de la science. Toutes les disciplines sont invitées à être représentées, quel que soit le thème, et, cet évènement étant la fête de **toutes** les sciences, les sciences humaines et sociales sont particulièrement attendues également.

→ Autres évènements prévus sur la période FDS

Pour information, quelques indications d'évènements qui sont programmés sur la période de la Fête de la Science :

Semaine mondiale de l'espace – du 4 au 10 octobre
Salon Mer et Vigne (gastronomie) – du 2 au 4 octobre à l'Embarcadère
Salon Viving (habitat design) – du 8 au 11 octobre à Eurexpo
Salon Vivre le jardin – du 8 au 11 octobre à Eurexpo
Journée mondiale des enseignants – 5 octobre
….

Modalités d'inscription d'un ou de projet(s)

→ Appel à projet

Nous rappelons que la coordination encourage :

- ✓ les projets inédits et festifs
- ✓ l'innovation dans les modes de médiation
- ✓ la collaboration entre les porteurs de projets
- ✓ la prise en compte des publics spécifiques (scolaires et en situation de handicap).

✓ Pour le public scolaire, nous conseillons de préciser le niveau des élèves (maternelle à post-bac), ainsi que les dates (entre le 5 et le 9 octobre) et les créneaux horaires (entre 9h et 16h30). Les autres moments étant plutôt pour le grand public.

Il peut être également intéressant d'apporter aux élèves une ouverture culturelle, leur faire découvrir l'application des sciences dans la vie courante, révéler aux jeunes des perspectives d'études et de métiers…

✓ Il est **recommandé de proposer des animations interactives** (beaucoup de manipulations, peu de discours). Il est préférable d'éviter si possible le mode de la visite-conférence ou de l'exposé-démonstration au profit d'expérimentations ludiques.
Les espaces d'animation qui fonctionnent le mieux sont à priori ceux qui proposent des jeux, des mises en scène, une immersion dans un scénario, ou encore des objets insolites.

→ Inscriptions

Cette année, les modalités d'inscriptions **se feront directement sur le site national**. Vous êtes invités à vous connecter à l'extranet du site via l'adresse suivante :

http://extranet.fetedelascience.fr/index.php?pid

Un identifiant (prénom.nom) et un mot de passe (que vous choisissez) vous sera demandé pour créer votre compte et inscrire vos évènements. Gardez en mémoire ces codes d'accès qui vous permettront d'apporter ensuite les modifications éventuelles à vos actions.

La clôture des inscriptions **est fixée au 13 mai 2015**.

Un mode d'emploi, rédigé par le ministère, est joint à ce compte rendu, afin de vous aider à finaliser votre inscription.
Vous avez la possibilité de contacter la coordination pour toute difficulté rencontrée.

✓ Sur ce site, vous pouvez inscrire tous les évènements, actions qui auront lieu dans la Métropole de Lyon et le Rhône.

✓ **Cette adhésion est possible même s'il n'y a pas de lieu encore défini.** Dans ce cas, il faudra indiquer l'adresse de l'Université de Lyon, adresse qui sera modifiée ultérieurement lorsque le lieu sera fixé. Si besoin, vous pouvez contacter la coordination départementale pour un accompagnement dans le recherche d'un lieu d'accueil de votre évènement.

✓ **Pour les acteurs qui proposent d'accueillir des ou d'autres porteurs de projets**, il n'est pas nécessaire de vous inscrire sur le site du ministère. Nous vous demandons simplement de préciser les jours possibles d'accueil, les horaires, le public souhaité, ainsi que le(s) thème(s) souhaité(s) si nécessaire en complétant le formulaire joint en annexe II, page 20 (*pdf également joint au CR*).

✓ Un **système de réservation** peut être mis en place pour vos actions afin de gérer l'accueil du public : voir le descriptif en page 9. Ce dispositif est proposé par la Délégation Rhône Auvergne du CNRS.

→ Labellisation

Nous vous informons que, pour qu'il soit validé, le projet sera soumis à une expertise scientifique et culturelle via la coordination départementale dans le but de garantir la qualité des actions proposées et le respect des règles déontologiques de la manifestation. Un ou plusieurs scientifiques référents devront donc se porter garants de la véracité des informations scientifiques que vous communiquez.

Les critères de labellisation sont donc les suivants :

✓ les opérations se déroulent dans les dates **de la Fête de la Science**,

✓ l'opération est en **rapport direct avec le monde des sciences**,

✓ **un ou plusieurs scientifiques référents** se porte(nt) garant de la véracité des informations scientifiques communiquées,

- ✓ l'événement doit être inédit et spécifique à la manifestation (*ex.* : programmation d'action à caractère scientifique pour les musées ; rencontre avec le public pour les laboratoires de recherche)
- ✓ **les opérations doivent être accessibles à tous et attractives**,
- ✓ les actions sont **conviviales et « festives »**.

→ Validation et mise en ligne des évènements

Lorsque vous allez inscrire vos évènements sur l'Extranet, une fois la fiche action complétée, vous devrez l' « enregistrer » et la « soumettre ». Cette opération transmet votre demande d'inscription à la coordination départementale.

Avant sa validation, la coordination départementale éditera la ou les fiches « actions » et vous la transmettra par mail pour vérification des programmations grand public et/ou scolaires, et compléments d'informations (tutelles, détail accueil des personnes en situation de handicap, nombre d'élèves possible pour l'accueil des scolaires, etc.)

La validation définitive induira la mise en ligne de votre évènement sur le site national fetedelascience.fr

Engagements

→ Engagement des porteurs de projets

Tous les documents acceptés dans les programmes doivent **mentionner la Fête de la science et faire apparaître les partenaires principaux de la manifestation.**

En portant un projet dans le cadre de la Fête de la science, chaque porteur de projet s'engage à :
- ✓ communiquer sur la manifestation à son échelle ;
- ✓ placer ses actions dans le cadre de la Fête de la science en apposant les logos départementaux sur les supports de communication, en utilisant les éléments graphiques départementaux… ;
- ✓ échanger avec la coordination pour la publication d'informations justes et attractives dans les programmes de la manifestation ;
- ✓ communiquer le bilan des actions qui permettront de valoriser la manifestation auprès des partenaires de la Fête de la science par le biais du questionnaire envoyé par la coordination (disponible en septembre).

Il est important de penser à prévenir les directions des structures dont dépend chaque porteur de projet afin d'obtenir les autorisations nécessaires à l'accueil des publics, à ouvrir les locaux en soirée, ou le week-end...

Communication des porteurs de projets

Cette année, **le logo et la charte graphique de l'événement sont modifiés**. La charte nationale sera adaptée localement. Nous devrions avoir les éléments graphiques fin mars.

✓ **Des outils de communication seront mis à votre disposition** par la coordination. Cependant, du fait d'un budget limité ne permettant pas de rééditer l'ensemble des tous les outils du fait du changement de charte, nous invitons les porteurs de projets qui ont déjà des outils de ne pas les jeter en vue d'une éventuelle réutilisation…

Vous avez la possibilité, au moment de l'inscription de vos évènements sur l'extranet, d'indiquer le nombre d'outils souhaité dans la rubrique « Matériel de communication souhaité ». Vous sont proposés :

- des affiches A4,
- des affiches Decaux
- des calicots (banderoles horizontales)
- des kakémonaux (panneaux souples verticaux)
- des programmes Lyon Rhône grand public imprimés

✓ Chaque porteur de projet et sa structure sont invités à se porter relai de la communication départementale : en diffusant les affiches, les programmes, en informant sur les sites Internet…

✓ Il sera demandé d'indiquer les quantités d'outils que chacun souhaite diffuser dans le cadre de l'évènement (formulaire d'inscription). Ces outils seront gratuitement mis à disposition en septembre (voir *Engagements de la coordination ci-après*).

✓ Chaque structure peut réaliser sa propre communication localement en utilisant les logos des partenaires de l'évènement. Nous recommandons de mettre en valeur les actions proposées par le(s) porteur(s) de projet de la structure sur les sites Internet ou dans les médias partenaires.

→ Engagements de la coordination – Université de Lyon

La coordination départementale soutient les actions des porteurs de projets au travers de différentes modalités.

- ### Communication sur l'évènement

En inscrivant un projet dans l'événement, le porteur de projet et sa structure bénéficient de la bonne notoriété de celui-ci et de la communication relayée à différentes échelles, du national au local.

La communication nationale
Elle est assurée par le service communication du ministère et comprend :

✓ le site internet Fête de la science ;
✓ la mise en place de partenariats avec des médias ;
✓ l'animation de réseaux sociaux au niveau national ;
✓ la mise à disposition d'une charte graphique nationale.

La communication régionale
Elle est assurée par la coordination régionale des CCSTI (Université de Lyon) et comprend :
✓ l'animation d'un site Internet régional et réseaux sociaux ;
✓ l'impression et la diffusion des outils de communication (affiches, calicots…) ;
✓ la mise à disposition de la boîte à outil communication : logos, images, affiches de la Fête de la science pour vos utilisations personnalisées ;
✓ la mise en place de partenariats régionaux avec des médias.

La communication départementale
Elle est assurée par le service Sciences et Société et le service communication de l'Université de Lyon et comprend :
✓ la réalisation et la diffusion d'un programme grand public départemental et d'un programme pour les scolaires, en version numérique seulement ;
✓ un programme scolaire diffusé à nos réseaux éducatifs en relations avec l'académie de Lyon ;
✓ la communication générale à l'échelle départementale : diffusion des affiches et de l'information aux partenaires départementaux ;
✓ un travail de relations-presse spécifique avec les médias du département par le service communication de l'Université de Lyon et l'agence de presse de l'Université de Lyon Allison+Partners.

- **Accompagnement des projets**

En tant que coordinateur départemental de la Fête de la science, le service Sciences et Société peut accompagner la mise en forme des projets.

A la lecture de la description du projet inscrit, il peut être proposé de procéder à des ajustements afin qu'il corresponde mieux aux critères de la Fête de la Science, pour qu'il soit cohérent dans le cadre du programme départemental.

D'autres modalités sont proposées :

✓ recherche d'un lieu pour les actions qui n'en auraient pas ;
✓ mise à disposition de guides sur le site Université de Lyon à la page Sciences et Société : *Comment gérer son évènement* et *Fête de la Science : mode d'emploi ;*
✓ séance d'information/échanges/formation sur comment gérer son évènement : sur demande ;
✓ aide de la Mission handicap de l'Université de Lyon pour l'accueil de personnes en situation de handicap. Un guide a été distribué lors de la réunion : *Rendre son évènement accessible à tous pour la Fête de la Science* ; guide également disponible en téléchargement sur le site de l'Université de Lyon, à la page Handicap et accessibilité :
http://www.universite-lyon.fr/handicap-et-accessibilite/rendre-son-evenement-accessible-pour-la-fete-de-la-science-251779.kjsp?RH=hand
Contact : Lucie DUMAZ / lucie.dumaz@universite-lyon.fr / 04 37 37 42 92

- **Système de réservation**

Afin de permettre aux porteurs de projet de la Fête de la Science 2015 une facilitation dans l'organisation de leurs actions, la Délégation Rhône Auvergne du CNRS met à disposition un **site de réservation** pour les actions qu'ils proposeront durant la semaine du 3 au 11

octobre 2015: http://resacnrs.dr7.cnrs.fr/

Cette interface leur permettra de créer des actions soumises à réservation, qu'elles soient pour les individuels ou pour les groupes (scolaires et/ou grand public).

Les intérêts sont nombreux :

✓ **pour le public :** il pourra organiser ses visites sur un lieu géographique donné en fonction des horaires proposés. Une fois l'inscription à l'atelier faite, un mail de confirmation accompagné d'une fiche d'autorisation de droit à l'image est envoyé ;

✓ **pour le porteur de projet :** il pourra avoir une visibilité globale et une gestion précise de l'ensemble des actions qu'il propose. Il aura la possibilité de créer une action générale qui se décline en plusieurs ateliers sur différents créneaux horaires pouvant être animés par différents intervenants, tout en mentionnant la jauge souhaitée. Afin de faciliter l'organisation le jour J, la liste des personnes inscrites à chaque atelier peut être téléchargée en format Excel.

Un certain nombre de comptes sont toujours identifiés sur l'interface, chaque porteur de projet est donc invité à se munir de ses propres codes d'accès (login : adresse mail et mdp) et de se connecter sur http://resacnrs.dr7.cnrs.fr/ pour vérifier s'ils sont encore actifs.

Contact : pour toutes questions ou problème de connexion, vous pouvez vous adresser à Sabrina RAZ, assistante médiation au service communication CNRS / sabrina.raz@cnrs.fr / 04 72 44 56 75

Chaque porteur de projet est invité à créer son propre compte pour gérer lui-même ses propres ateliers nécessitant une inscription au préalable. Afin de permettre une meilleure organisation en amont de la Fête de la science, il sera demandé de rentrer l'ensemble des données suffisamment en amont de l'évènement : **pour la fin du mois d'août.**

Recherche de partenaires financiers

Chaque structure, entreprise... a la possibilité d'associer son image à celle de cette manifestation culturelle nationale et visible en devenant partenaire officiel, départemental et/ou régional, de l'évènement.

Dans ce cas, la coordination associe l'image de la structure dans les outils de communication de l'évènement ce qui représente plusieurs milliers d'affiches et programmes diffusés sur tout le territoire rhônalpin, une visibilité via les outils numériques, qui impactent 40 000 personnes, les relations presse, les revues de presse...

Pour en savoir plus, consulter la plaquette Fête de la science Rhône-Alpes :
http://www.universite-lyon.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHIER=1251709153109&ID_FICHE=1238490742749

Calendrier 2015

Du 12 mars au 13 mai	inscription des projets dans l'extranet du site national
Du 15 au 22 mai	labellisation – validation des fiches
Jeudi 4 juin	2e réunion de coordination (*date à confirmer*)
Juin	mise en forme des programmes
Juillet	finalisation des programmes (BAT fin juillet)
Du 31 juillet au soir au 23 août	fermeture Université de Lyon
Jeudi 10 septembre	3e réunion coordination – distribution des outils de communication
Vendredi 25 septembre	Nuit européenne des chercheurs
Du 3 au 11 octobre	**24e édition de la Fête de la science**
Novembre	bilan 2015

Liste des personnes présentes et projets

→ Les porteurs de projet ayant pris la parole lors de la réunion

- **Georges PATUREL** de la Société astronomique de Lyon : projet de faire venir un conférencier ; dédicace de livre.

- **Lila BOUDIAF** du théâtre Astrée La Doua : projet de spectacle gratuit pour les scolaires et étudiants. Le théâtre fait la proposition d'accueillir la soirée de lancement Fête de la science (en fonction des modalités et de l'aval de la direction du théâtre).

- **Jocelyne BEARD** de l'association « Vive la TASE ! » : projet de créer un événement dans l'ancienne usine TASE. Il s'agirait d'un musée éphémère retraçant l'histoire industrielle. En recherche de partenaires pour des actions Fête de la science.

- **Tiphaine FRUGIER** de l'ISARA de Lyon : projet d'ateliers en fonction des domaines d'enseignement avec des élèves ingénieur, programmés du 7 au 9 octobre, de 9h à 17h. Public : primaire jusqu'au lycée.

- **Amélia BOYET** de la compagnie de théâtre Combats Absurdes : création d'un spectacle « Vertige » sur le thème de l'infini qui peut être proposé durant la Fête de la science (demande d'accueil) ; possibilités également d'ateliers avec le comédien ou le réalisateur (qui a un parcours scientifique). En recherche de partenaire notamment pour accueillir ce projet.

Un contact pris avec Alex Léna de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

- **Geneviève COMTE-BELLOT** de la Maison Ampère : proposition du programme suivant pour le samedi 10 octobre : 10 h - 22 h Observations astronomiques (Soleil - étoiles) avec Gilbert Cros et le CALA (Club Astronomie Lycée Ampère) / 14 h - 17 h Visite libre du Musée de l'Electricité / 17 h Conférence de Mr Michel Dürr, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, « La place d'Ampère dans les milieux intellectuels de son temps ».

- **Virginie MATHIVET** de l'EPSI Lyon : l'école des sciences informatiques rouvrira ses portes à l'occasion de la Fête de la science en proposant diverses animations sur le thème de l'informatique.

L'école peut également accueillir d'autres porteurs de projets dans ses locaux.

- **Mylène PARDOEN**, du Laboratoire Passages XX-XXI Université Lumière Lyon 2 : chercheur en musicologie, projet d'animations en Sciences humaines et sociales et autres disciplines, en partenariat avec **Jean-Pierre GIRARD**, de la MOM - Maison de l'Orient et de la Méditerranée. En recherche d'un partenariat pour lieu d'accueil.

→ Les autres personnes présentes lors de la réunion

- AURIOL Emilie de l'IUT Lyon 1

- **BANTIGNY Hugues** de l'agence Allison+Partners

- **BARRIERE Mathilde** du Groupe de Musique Vivante de Lyon

- **BENSAADOUNE Ali** de la Bibliothèque municipale de Gerland

- **BENEYTON Jennifer** du LabEx Cortex – Université de Lyon

- **BONET Axel** du LabEx PRIMES – Université de Lyon

- **BORREGO Antonio** de la Bibliothèque municipale de Lyon 1er

- **CUTIVET Arnaud** du Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes

- **DANEL Samara** du Parc des Oiseaux / Lyon 2 / Université Oxford

- **DOUBLET Solène** de l'Ecole Centrale de Lyon

- **DUMONT Bérangère** du Château de Saint-Priest

- **GERMONT Jérôme** de la Maison des Mathématiques et de l'informatique

- **GOIFFONT Régis** de l'Institut Camille Jordan

- **GOZLAN Cécile** du Centre de RMN – ISA

- **HAFFNER Florent** de l'Ecole Centrale Lyon

- **LENA Alex** de l'Université Claude Bernard Lyon 1

- MAHIEU Chloë de Bioaster

- **MATHEVET Yvan** du Musée gallo-romain Saint-Romain en Gal

- **MERCIER Karyn** du CIHAM UMR5648

- **NAIGLIN Laurence** du LabEx ECOFECT – Université de Lyon

- **NERVA Sandrine** de l'EPN des Rancy

- **PALTANI Fred** de la Maison du livre, de l'image et du son à Villeurbanne

- **PIERREFEU Georges** du Service Commun des Laboratoires Lyon-Oullins

- **PORNIN Joëlle** de l'ENS Lyon

- **RAZ Sabrina** du CNRS Rhône Auvergne

- **RAYET Béatrice** du LabEx PRIMES – Université de Lyon

- **RIBIOLLET Fabienne** de la Médiathèque du Bachut

- **VALDENAIRE Marine** de la Bibliothèque municipale Lyon Part Dieu

- **VOISIN Séverine** du LabEx MILYON – Université de Lyon

- **VOITA Marie-Paule** de la Bibliothèque Marie-Curie INSA Lyon

Sont excusés :

- **BABIN Sylvie** de l'Académie de Lyon

- **BARALE Georges** de l'Herbiers Lyon 1

- **BENITO Vanessa** du Collège Jean Moulin Villefranche/Saône

- **BOULARD Mathieu** de la SEPR

- **BRUN Olivier** de la Société astronomique de Lyon

- **BUKHARDT Mélodie** de VetAgro Sup

- **CHARBONNIER Flore** de AADN-Arts et Cultures Numériques à Lyon et en Région RA

- **CHARDERON Camille** de la Bibliothèque municipale Lyon 6^{e}

- CHOQUER Mathias du Laboratoire MAP Lyon 1

- **COURTINAT Sophie** du Service développement et aménagement des campus – Université de Lyon

- COUTAZ Bénédicte de l'UIC Rhône-Alpes

- **DANGLA Nathalie** de Provademse – INSAVALOR

- **DEGALLAIX Jérôme** du Laboratoire des Matériaux Avancés

- **DEJEAN Blandine** d'ébulliscience

- **DUMAS Stéphane** de l'IUT Lyon 1
- **FERRIGNO Rosaria** de l'INL Lyon 1
- **LAUTIER Doriane** du Collège Elsa Triolet de Vénissieux
- **LEFEVRE Stéphane** du CETHIL-Centre d'énergétique et de thermique de Lyon
- **MARSICO Egidio** du LabEx ASLAN-Université de Lyon
- **MAZUR-PALANDRE Audrey** du LabEx ASLAN-Université de Lyon
- **PETIT Mélanie** de la Bibliothèque municipale Lyon Part Dieu
- **RAPATEL Livia** de la Bibliothèque Universitaire Lyon 1
- **SADIN Raymond** du Planétarium itinérant
- **VAUGLIN Isabelle** de l'Observatoire de Lyon
- **VILATTE Caroline** de l'Observatoire de Lyon

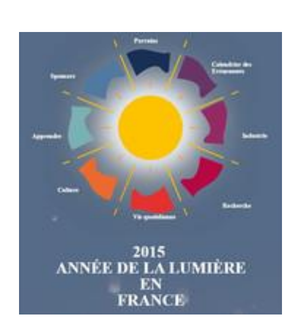
Annexe I – Thèmes 2015 instaurés par les Nations Unies

Année internationale de la Lumière et des techniques utilisant la lumière

http://fr.unesco.org/events/lancement-lann%C3%A9e-internationale-lumi%C3%A8re-2015







Année internationale de la Lumière 2015 – France : http://www.lumiere2015.fr/
Site officiel pour le territoire Lyon-Saint-Etienne : lumiere2015.univ-lyon1.fr

L'Année internationale de la Lumière est une initiative globale qui vise à sensibiliser les citoyens du monde entier sur l'importance, dans leur vie quotidienne, de la lumière et des technologies qui y sont associées tels que l'optique.

La Lumière et ses technologies participent pleinement au développement de la société. C'est une occasion unique d'inspirer, d'éduquer et de connecter à l'échelle mondiale. Le 20 Décembre 2013, L'Assemblée générale des Nations Unies (ONU), à sa 68e session, a proclamé 2015 comme l'Année internationale de la Lumière et des Technologies fondées sur la lumière (AIL 2015).

Cette année internationale est le fruit de l'initiative d'un grand consortium d'organismes scientifiques en partenariat avec l'UNESCO. Ce consortium regroupe de nombreux acteurs, y compris la communauté scientifique, le monde de l'enseignement, les plates-formes technologiques, les organisations à but non lucratif et des partenaires du secteur privé.

En proclamant une année internationale mettant l'accent sur le thème de la lumière et de ses applications, les Nations Unies ont reconnu l'importance de la sensibilisation mondiale sur la façon dont la lumière et les technologies qui y sont fondées peuvent promouvoir le développement durable et apporter des solutions aux défis mondiaux que sont l'énergie, l'éducation, l'agriculture et la santé. La lumière joue un rôle essentiel dans notre vie quotidienne et est une discipline transversale cruciale de la science au 21ème siècle. Elle a révolutionné la médecine, a ouvert la communication internationale via Internet, et continue d'être un vecteur important qui lie à la fois les aspects culturels, économiques et politiques de la société mondiale.

Lancement de l'année lumière sur le territoire Lyon-Saint Etienne le vendredi 20 mars simultanément sur la place Bellecour, à l'Observatoire de Lyon à Saint-Genis-Laval et sur le parvis du Planétarium de Vaulx-en-Velin.

Quelques ressources

Tous contenus (vidéo, photo, exposition, multimédia…)

ESTIM Science : 94 résultat(s) pour lumière

Vidéo

- Universcience.tv : 242 vidéos pour "lumière"
- CNRS : 33 vidéos pré-sélectionnées
- CEA : ressources sur lumières

Photo

- CNRS : sélection lumière 309 photo
- CEA : ressources sur lumières

Ateliers/animations :

- Wikidebrouillard : pleins d'expériences sur la lumière
- CEA : vidéo sur expériences
- Scienceamusante : séries de petites expériences en physique/chimie
- Eclairs de sciences (Quebec) : expériences sur la lumière pour les primaires dans la rubrique « Terre et Espace »

Livrets/ressources pédagogiques

- CEA : le laser, l'atome, les rayonnements, le soleil
- Doc Sciences : Ressources pédagogiques sur la Lumière

Conférences

Au niveau de la région, un Conseil Scientifique Rhône-Alpes pour l'Année de la Lumière s'est constitué et a notamment produit un recueil de conférences grand public proposées par des chercheurs de différents laboratoires rhône-alpins. Ces conférences sont proposées à l'accueil par quelques structures que ce soit (établissements scolaires, laboratoires de recherche, universités, bibliothèques, médiathèques, etc.)

Contact comité pilotage local Lyon : patricia.lamy@universite-lyon.fr

Recueil en téléchargement sur le site de l'Université de Lyon.

Liens possibles avec les programmes scolaires

COLLEGE - physique

- En 5e = La lumière
  Pour traiter la notion de lumière, les élèves sont amenés à répondre aux questions suivantes : comment éclairer et voir un objet ? Comment se propage la lumière ?

- En 4e : La lumière
  En prolongement du programme de 5e, la notion de couleur ainsi que la formation des images avec une lentille sont étudiées.

COLLEGE – histoire



- En 4e : Les XVIIIe et XIXe siècles (du siècle des Lumières à la révolution industrielle) sont caractérisés par des ruptures décisives : les révolutions sont au centre du programme. La question des traites négrières et de l'esclavage est aussi largement abordée.

LYCEE Physique-chimie

➔ Classe de première de la série S

L'enseignement de physique-chimie s'articule autour des grandes phases de la démarche scientifique et s'appuit sur des entrées thématiques :

- Observer : couleurs et images

Comment l'œil fonctionne-t-il ? D'où vient la lumière colorée ? Comment créer de la couleur

---

Année internationale des sols

À sa soixante-huitième session, l'Assemblée générale de l'ONU (A/RES/68/232) a déclaré l'année 2015 Année internationale des sols (AIS).

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a été désignée pour mettre en œuvre l'Année internationale des sols 2015, dans le cadre du Partenariat mondial sur les sols et en collaboration avec les gouvernements et le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

L'AIS vise à accroître la sensibilisation et la compréhension de l'importance des sols pour assurer la sécurité alimentaire et permettre à l'écosystème de remplir ses fonctions essentielles.

Ses objectifs spécifiques sont les suivants:

- sensibiliser pleinement la société civile et les décideurs à l'importance cruciale des sols pour la vie humaine,
- instruire le public sur le rôle crucial que jouent les sols dans la sécurité alimentaire, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, les services écosystémiques essentiels, la réduction de la pauvreté et le développement durable
- Soutenir des politiques et des actions efficaces axées sur la gestion et la protection durables des ressources en sols,
- promouvoir l'investissement dans des activités de gestion durable des sols afin que les différents utilisateurs de terres et groupes de population puissent disposer de sols en bon état et entretenus,

- catalyser des initiatives en rapport avec le processus des objectifs de développement durable et le programme de développement pour l'après-2015,
- plaider en faveur d'un renforcement rapide des capacités de collecte d'information sur les sols et de surveillance à tous les niveaux (mondial, régional et national).

Ressources

Logo officiel : http://www.fao.org/soils-2015/communications-toolkit/download-iys-logo/fr/

Article : http://www.fao.org/soils-2015/resources/fao-publications/fr/

Site internet Suisse avec ressources (articles, vidéo) : http://www.sols2015.ch/index.php?id=home

Let's talk about soil (vidéo en Français) : http://www.sols2015.ch/index.php?id=252

Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015



(COP21/CMP11), aussi appelée « Paris 2015 » - du 30 novembre au 11 décembre 2015

http://www.cop21.gouv.fr/fr/cop21-cmp11

Cette conférence de décembre 2015 sera l'une des plus grandes conférences internationales sur le climat jamais organisée. L'enjeu est majeur : contenir un dérèglement climatique qui menace nos sociétés et nos économies. La conférence Paris 2015 doit conduire à l'adoption d'un accord international qui posera le cadre d'une transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone.

À ce titre, la responsabilité de la France est double :

1. Accueillir, pendant deux semaines, dans les meilleures conditions, les 20 000 délégués et observateurs attendus sous les auspices des Nations unies ;
2. Assurer un rôle de facilitateur auprès de toutes les parties prenantes de la négociation, pour rapprocher les points de vue et permettre l'adoption d'un accord par consensus.

Cette conférence doit marquer une étape décisive dans la négociation du futur accord international qui entrera en vigueur en 2020, en adoptant ses grandes lignes, avec comme objectif que tous les pays, dont les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre - pays développés comme pays en développement – soient engagés pour la première fois par un accord universel sur le climat.

La France souhaite un accord applicable à tous, respectant le principe de différenciation (tous les pays ne sont pas également responsables du dérèglement du climat), suffisamment ambitieux pour engager les transformations nécessaires au respect de l'objectif de +2°C et doté de règles juridiques communes.

La France promeut aussi un « Agenda des solutions », qui a vocation à regrouper et à dynamiser les initiatives des entreprises, des collectivités, etc. afin de porter en amont de la conférence une vision plus positive de la lutte contre le dérèglement climatique.
Paris 2015 doit incarner un changement de paradigme : lutter contre le défi climatique ne signifie pas un nécessaire « partage du fardeau » des émissions, mais constitue surtout une opportunité de créations d'emplois et de richesses, d'invention de nouveaux modes de production et de consommation.

Année européenne du patrimoine industriel et des techniques



http://www.amafl.fr/FR/blog/2015/02/2015-annee-europeenne-du-patrimoine-industriel-et-technique/

http://www.e-faith.org/home/?q=content/council-europe

Une idée jadis lancée par des bénévoles et des associations non gouvernementales devient réalité. L'idée de cette année est née du terrain, de la base de la société civile et non de son sommet. Elle se développe « de bas en haut ».
Elle peut ainsi être considérée comme une illustration de la créativité et la force de la société civile.
Dans chaque pays européen, l'Année européenne du Patrimoine Industriel et Technique prend de plus en plus d'ampleur et devient un mouvement plus vaste, plus profond et plus important.

Annexe II



Formulaire
Inscription pour lieu
d'accueil d'actions
Fête de la Science

Fête de la Science: du 3 au 11 octobre 2015

1. Contact

Nom Prénom

…………………………………………………………………

Courriel

…………………………………………………………………

Téléphone

…………………………………………………………………

2. Lieu d'accueil

Nom de la structure

…………………………………………………………………

Adresse

…………………………………………………………………

…………………………………………………………………

…………………………………………………………………

Accès en transports en commun
Préciser la ligne et le nom de l'arrêt métro, bus, Tram

…………………………………………………………………

…………………………………………………………………

…………………………………………………………………

Site accessible aux personnes handicapées
Cocher les cases correspondantes

- ☐ Handicap moteur
- ☐ Handicap visuel
- ☐ Handicap auditif
- ☐ Handicap psychique

3. Eléments pour les possibilités d'accueil projet

Date(s) ou période(s) d'accueil
Pour rappel, l'événement à lieu du 3 au 11 octobre

……………………………………………………………

Créneau(x) horaire(s)
Précisez les créneaux horaires possibles d'accueil du public (journée, soirée, weekend)

……………………………………………………………

Capacité d'accueil d'actions Fête de la science
Précisez la surface disponible, le type de salles, etc.

……………………………………………………………

Publics ciblés
Cocher les cases correspondantes

- ☐ Les scolaires
- ☐ Le grand public
- ☐ Les deux publics

Capacité d'accueil du public
Préciser combien de personnes maximum vous pouvez accueillir (ex. classes, groupes, personnes individuelles, etc.)

……………………………………………………………

Thème(s) souhaité(s)

- ☐ Indifférent
- ☐ Année internationale de la lumière
- ☐ Année internationale des sols
- ☐ Evolution du climat

Autre : ……………………………………………………………

Nous vous remercions de transmettre ce formulaire complété dès que possible à patricia.lamy@universite-lyon.fr

Pour toute information complémentaire :
Patricia Lamy
04 37 37 82 01 - 06 85 59 87 16
patricia.lamy@universite-lyon.fr